

Formation TUTORAT dans le cadre du nouveau référentiel de formation infirmière

↳ Enjeux – Contexte

Le nouveau référentiel de formation en soins infirmiers est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier. La mise en place d'un tutorat est essentielle pour permettre à l'étudiant en soins infirmiers d'acquérir une posture réflexive, en questionnant sa pratique avec l'aide des professionnels. Former au métier à travers les stages, en partenariat avec l'IFSI, c'est une des missions des unités de soins et un enjeu pour la profession.

↳ Objectifs

Développer les attitudes « tutorales » facilitant l'accompagnement et l'apprentissage des futurs professionnels.

Repérer et comprendre ses propres réactions de tuteur face aux stagiaires.

Clarifier l'évolution conceptuelle du tuteur « modèle » vers le tuteur « facilitateur ».

Aborder les problématiques d'évaluation des compétences et de l'utilisation du portfolio.

Distinguer : analyse de situation, d'activité, de pratique.

Savoir mettre en œuvre les outils servant la réflexivité.

Mener une réflexion éthique en lien avec la responsabilité de tuteur.

↳ Méthodes et outils pédagogiques

Pédagogie active et interactive centrée sur la pratique.

Apports théoriques

Partage d'expérience

Mise en situation, avec un travail intersession repris sous forme d'analyse de pratique et/ou d'activité

↳ Contenu de la formation

Module 1 : poser les bases conceptuelles pour établir une dynamique de construction identitaire professionnelle de l'étudiant.

- L'alternance intégrative
- Posture du tuteur et outils servant à la réflexivité
- L'accompagnement de l'ESI pour réfléchir dans l'action et réguler l'action en train de s'accomplir, pour réfléchir sur l'action dans l'après coup, analyse réflexive et rétrospective

Travail intersession avec mise en pratique des éléments acquis lors du module 1.

Concrètement chaque personne participant à la formation devra revenir avec la rédaction d'au moins une situation de tutorat avec une trace objectivée (observation écrite factuelle ou une vidéo) ou bien encore l'enregistrement d'un entretien d'explicitation.

Module 2 : analyse du travail intersession, exploitation et synthèse faite par les formateurs

- Le tuteur facilitateur
- Les outils d'observation et de questionnement
- Réflexion éthique en lien avec la responsabilité de tuteur

↳ Intervenants :

Cadre de santé Formateur IFPS - LA ROCHE SUR YON ayant une expertise pédagogique et/ou en analyse de situation de travail.

↳ Durée :

Formation structurée en 2 modules.

Module 1 : 2 jours, avec une mise en pratique en intersessions des éléments acquis.

Module 2 : 1 jour avec une analyse de situation de tutorat en intersessions et la réflexion autour d'une charte d'encadrement.

Un intervalle de 2 à 3 mois sépare les 2 modules.

↳ Dates et lieu :

groupe 1 : 12, 13 mars et 31 mai 2012 – IFPS

groupe 2 : 22, 23 octobre et 13 décembre 2012 - IFPS

↳ Nombre de participants :

12 à 14 stagiaires maximum (Infirmière, Cadre de santé)

↳ **Coût** : 250€ par stagiaire pour toute la formation

↳ **Resp. pédagogie** : M. Christian RICHARD, Cadre Supérieur de Santé, Responsable de la Formation Continue

↳ **Coordonnées tél. secrétariat** : 02 51 36 62 07